Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL04-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le : cinq juin
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 26/05/2026

OBJET :
AMENAGEMENT DES RUES : AVENANT N° 02 LOT N° 01 – COLAS

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, DANIEL Yoan, RIVALLAN Fabienne, ROCABOY Roland, LORAND Evelyne, Adjoints, CAILLIBOTTE Danièle, BARBE Gildas, BARBE Valérie, DALMASSE David, SOUVRE Marie-Pascale, CHEVALIER Gaëtan, MOISAN Solène, MACE Anthony, LEMEE Mickaël, RISSEL Aurélie.

N° 2026-05/06-n° 04

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : LORAND Evelyne

Pouvoir de vote donné :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux complémentaires sont à prévoir dans le cadre de l'aménagement des rues et plus spécifiquement dans la rue de l'Argoat. Une convention a été signée avec les propriétaires du « 17, rue de l'Argoat » pour les biens cadastrés section AT n° 88 et 89, conformément à la délibération n° 2025-11/12-n°03 du 11 décembre 2025.

Les propriétaires ont sollicité la Commune pour la démolition des dalles de béton, la fourniture et la mise en œuvre d'enrobés.

La proposition financière de l'entreprise COLAS, attributaire du lot n° 01, s'élève à 4 950.40 € HT, soit la somme totale de 5 940.48 euros TTC.

Monsieur le Maire consulte le conseil municipal pour connaître sa position sur ces travaux complémentaires (avenant n° 02)

Après en avoir délibéré, avec 15 voix pour, le Conseil Municipal

- DONNE un avis favorable pour ces travaux complémentaires
- VALIDE la proposition COLAS, pour un avenant n° 02 d'un montant de 5 940.48 euros TTC.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ces travaux.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance — Evelyne LORAND

Le Maire, — Olivier RIVALLAN